



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le samedi 4 novembre 2023

Tempête Domingos – Mesures d’interdiction de fréquentation des espaces forestiers de la Vendée

Compte tenu des conditions météorologiques difficiles attendues sur le département ce samedi 4 novembre 2023 et pour la nuit de samedi à dimanche et notamment du risque majeur de chute d’arbres en raison des vents violents et de l’humidité des sols, **le préfet de la Vendée a reconduit par arrêté préfectoral l’interdiction de fréquentation des espaces forestiers de la Vendée à partir du samedi 4 novembre 2023 à 16 heures.**

Ainsi les forêts domaniales du département de la Vendée sont fermées au public jusqu’à la fin de la vigilance orange pour vents violents. Cette interdiction est valable pour les routes forestières, les sentiers de randonnées ainsi qu’à l’intérieur de l’ensemble des parcelles forestières.

Cette mesure ne s’applique pas aux véhicules d’intervention et de secours.

Pour toutes informations :

Site de Météo France : www.meteofrance.com

Site Vigilance de Météo France : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Site des services de l’État en Vendée : www.vendee.gouv.fr

Pour vous tenir informé, suivez les réseaux sociaux comptes officiels X (Twitter) et Facebook :

@PrefetVendee / @VigiMeteoFrance / @MeteoFrance_O / @SDIS85

**Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

 www.vendee.gouv.fr -  @PrefetVendee -  @PrefetVendee -  [prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon